

Sommaire

Elections du CME.....	1
CR du CME.....	2
Conseil municipal.....	3
UCMV.....	5
CALM.....	5
Drôme Classic.....	6
Amicale Boule.....	6
Via Musica.....	7
Découvrir avec Vous.....	8
Inscriptions scolaires.....	9
USM.....	10
Club des Chênes.....	10
Corso et chasse aux œufs.....	11
Artisans commerçants.....	11
Animations et infos	12

A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet
Tirage : 1 400 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :
Sophie Pitet

Election du nouveau conseil municipal enfants et de ses maires



Les enfants, accompagnés par les enseignants, sont venus voter à la mairie le mercredi 7 mars, pour renouveler le CME.

Ecole Roger Marty : 117 votants, 5 classes

Les nouveaux élus sont : Thanaïs CARRIOU (CE2) et Roman BEAUVAL (CM2)

Ecole Sainte Marie : 44 votants

Les nouveaux élus sont : Adrien ROUSSET (CE2) et Mathieu LE BRICON (CM2)

Elections des Maires lors du CME du samedi 10 mars 2017

Les 17 élus présents du CME (13 reconduits et les 4 nouveaux) ont décidé par vote avant l'élection qu'il y aurait un maire représentant chaque école.

Ils ont donc eu la possibilité de voter pour deux maires (un par école) par bulletin.

Se sont présentés au poste de maire, pour l'école Roger Marty: Jules Colin (CM2), Aubin MAZON (CM2), Elliot Thomson (CM2), Oscar Thomson (CM2).
Se sont présentés pour l'école Sainte Marie: Elora PRADON (CM2), Romane VINCENT (CM2)

Sont élus maires du CME Eliott THOMSON et Romane VINCENT

Compte-rendu du Conseil Municipal Enfants du 10 mars 2018

1. Résultats des élections

Elections des nouveaux conseillers le 06 mars 2018 et élections des maires lors du CME du samedi 10 mars 2017 (voir première page)

2. Explication et discussion autour de la nouvelle réorganisation

Suite à la décision de refonte du CME et à la volonté des élus de clarifier le fonctionnement et le règlement de celui-ci, un document a été travaillé et proposé aux élus du CME. Un exemplaire a été remis à chacun, de façon à pouvoir mettre au vote son contenu (après modifications éventuelles) lors du prochain CME du mois d'avril.

3. Bilan de cette année écoulée et tour de table des projets, souhaits et idées pour le CME et la vie du village

Par manque de temps il est décidé de remettre ce point à l'ordre du jour du CME du mois d'avril.

Cependant les élus du CME ont profité de la présence du maire et des représentants du conseil municipal adulte pour énoncer quelques pistes et demandes :

- ✓ **L'installation d'une boîte à livre.** (Romane). Idée jugée intéressante
- ✓ **Achat d'objets personnalisés pour identifier les élus du CME** lors des manifestations (t-shirt...) (Elora). Idée jugée intéressante.
- ✓ **Modification de la BAL de réception des livres de la médiathèque** pour amortir leur chute et les préserver. (Romane). Idée à rediscuter en terme de faisabilité technique.
- ✓ **Installation d'un City Stade.** (Mylan). Le conseil adulte explique qu'en terme de budget ce ne sera pas envisageable. Idée non retenue.
- ✓ **Rénovation du skatepark.** Il est porté à la connaissance des élus adultes que certaines dégradations seraient le fait de motards. Le skatepark est globalement en état de fonctionnement il ne sera donc pas apporté de modifications majeures. Idée non retenue.
- ✓ **Rénovation et entretien des jeux des grands face à la pharmacie.** (Jules et Loan). Le Maire B.BRUNET explique qu'ils ont été cassés à la suite de chutes de branches, mais que les arbres ont été taillés et que la réparation des jeux va donc pouvoir avoir lieu prochainement.

4. Photo officielle du CME

Les élus du CME ont posé pour la presse locale (Flanc de Coteau, le Crestois et le Dauphiné Libéré) dans la salle des mariages.

Le maire Bernard Brunet a prêté pour l'occasion deux écharpes tricolores aux nouveaux maires du CME.

Moment instructif puisque les enfants ont pu apprendre différentes choses à propos de ces écharpes. Les enfants ayant notamment observés par eux même que les pompons des deux écharpes n'ont pas la même couleur. Le doré est réservé au Maire, l'argent à ses représentants.

5. Prochaines dates du CME

✓ **Samedi 31 mars à 10h30 rendez vous en mairie :**
pour une commission de préparation à la chasse aux œufs du lundi de Pâques (2 avril). Venez nombreux car il faut du monde pour emballer les œufs en chocolats destinés à cet évènement.

✓ **Lundi 2 avril à 9h devant la salle des fêtes :**
RDV nombreux pour cacher les œufs. Puis à 9h45 pour aller rejoindre le départ du corso devant l'ancienne station essence.

Déroulement de la matinée :

9h cache des œufs, 9h45 départ du corso, 3 tours du village pour défiler . Puis chasse aux œufs autour de la salle des fêtes.

Organisation :

- ✓ 2 zones de cachettes autour de la salle des fêtes pour les œufs (maternelle et plus grands) à déterminer et délimiter le jour J.
- ✓ Chaque participant devra trouver 5 œufs en échange d'un petit sachet de chocolat.
- ✓ 1 seul sachet par participant. Lors de la remise du sachet un tampon sera appliqué aux participants.
- ✓ **Les enfants du CME devront veiller à recacher les œufs** (sans se faire trop voir si possible) **au fur et à mesure** afin que tout les enfants présent puissent prétendre à un sachet d'œufs en chocolat.

Vous souhaitez assister aux séances du conseil municipal

Vous pouvez demander votre inscription, par mail, auprès du secrétariat de mairie :

mairie-montmeyran@wanadoo.fr

Cette inscription vous permettra de recevoir les convocations des prochains conseils municipaux, directement sur votre messagerie.

Conseil municipal du jeudi 1er mars 2018

1. Finances - Approbation du compte de gestion

Le compte de gestion 2017 présenté par Monsieur le Receveur municipal est conforme aux résultats constatés par l'ordonnateur.

Sens du vote : unanimité

2. Finances - Adoption du compte administratif

Le maire présente le compte administratif 2017 qui affiche les résultats suivants :

	Investissement	Fonctionnement
Recettes	238 830,75 €	1 644 653,85 €
-Dépense	460 536,53 €	1 619 268,26 €
=Solde d'exécution	-221 705,78 €	24 714,59 €
+Résultat reporté de 2016	-82 593,00 €	256 897,00 €
= Résultat de clôture	-304 298,78 €	281 611,59 €
+Restes à réaliser	31 627,81 €	
Recettes	162 958,00 €	
Dépenses	131 330,19 €	
= Résultat final	-272 670,97 €	281 611,59 €

Après que le maire ce soit retiré, le compte administratif est soumis au vote par Pierre LOUETTE, premier adjoint.

Sens du vote : unanimité

3. Finances - Affectation du résultat

Le maire indique que l'excédent antérieur reporté en fonctionnement était de 256 896,95 euros. Le résultat courant de la section de fonctionnement pour l'exercice 2017 présente un excédent de 24 714, 59 euros. La section de fonctionnement présente donc un solde créditeur de 281 611, 54 euros à affecter au budget de 2018.

Le déficit antérieur reporté en investissement était de 82 592, 64 euros. Par ailleurs, le résultat courant de la section d'investissement pour l'exercice 2017 présente un déficit de 221 705,78 euros. Les restes à réaliser d'investissement présentent, quant à eux, un solde de 31 627,81 euros. Le besoin de financement de la section d'investissement se monte donc à 272 670,61 euros.

Le résultat à affecter étant supérieur au besoin de financement, et conformément à la position de la commission Finances, le maire propose d'affecter en investissement ce qui est nécessaire à la couverture du déficit tout en affectant le reste en fonctionnement. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

- ✓ 272 670, 61 en euros en investissement au compte 1068
- ✓ 8 940, 93 euros en fonctionnement au compte 002.

Sens du vote : unanimité

4. Finances - Vote des subventions

Le conseil municipal a voté les subventions aux associations pour un montant global de 40 795 euros.

Sens du vote : unanimité

5. Ressources humaines - Avancements de grade

La commune a décidé de procéder à des avancements de grade. Ainsi :

- ✓ une agente passe au grade d'adjointe administrative principale 1^{ère} classe
 - ✓ quatre agents passent au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
 - ✓ une agente passe au grade d'agente de maîtrise principale
 - ✓ une agente passe au grade d'adjointe d'animation principale 1^{ère} classe
 - ✓ une agente passe au grade d'ATSEM principal 1^{ère} classe
- Par ailleurs une agente passe de 24, 5 heures hebdomadaires annualisées à 21 heures.

Sens du vote : unanimité

6. Ressources humaines - Assurance statutaire

La commune est adhérente au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme pour couvrir en tout ou partie les droits à protection sociale accordés aux agents par leur statut notamment :

- ✓ des congés de maladie, de maternité, de paternité et d'adoption.
- ✓ des congés d'accident du travail / maladie professionnelle et les éventuels frais médicaux associés.
- ✓ un versement d'un capital décès aux ayants droits.

Ce contrat arrive à échéance le 31 décembre 2018. Conformément à l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et au décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif au marché public, le Centre de Gestion relance cette année le marché public relatif à la mise en concurrence de ces contrats qui seront conclus à compter du 1er janvier 2019 pour une période de quatre ans.

Pour permettre au Centre de Gestion de lancer la procédure, il convient de lui confier, par délibération le soin d'agir pour le compte de la commune. Ce mandat n'engage nullement la collectivité quant à la décision d'adhérer au contrat d'assurances statutaires proposé par le Centre de Gestion. Au terme de la procédure du marché public, la commission d'appel d'offres du Centre de Gestion choisira l'attributaire.

Cette mission supplémentaire à caractère facultatif fera l'objet d'une convention spécifique à signer avec le Centre de Gestion lors de l'adhésion au contrat ; cette mission facultative faisant l'objet d'une rémunération déterminée par le conseil d'administration du Centre de Gestion.

Sens du vote : unanimité

7. Affaires scolaires - Réforme des rythmes

Le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques permet aux communes de demander des dérogations à la semaine de quatre jours et demi qui reste le principe.

Selon la réglementation en vigueur, l'organisation du temps scolaire (OTS) des écoles du département relève de la compétence de l'IA-DASEN (Directeur Académiques des Services de l'Education Nationale). Les horaires scolaires sont définis par arrêté pour une durée maximale de trois ans. Le DASEN statue à partir d'une proposition conjointe de la collectivité et d'un ou plusieurs conseils d'école qui doit respecter le cadre réglementaire à savoir :

- ✓ 24 heures d'enseignement hebdomadaire
- ✓ 6 heures par jour au maximum et 3h30 par demi-journée au plus
- ✓ pause méridienne d'au moins 1h30

Même si chacun s'accorde pour considérer que les enfants apprennent mieux le matin, que la commune a mis en place des activités péri-éducatives gratuite et de qualité, il faut prendre en compte la lourdeur de l'organisation de ce dispositif, la position de très nombreuses communes y compris parmi les communes partenaires de Montmeyran de demander une telle dérogation ainsi que le coût engendré par les activités péri-éducatives. Ces éléments pourraient compromettre la pérennité du dispositif pour les années à venir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à l'IA-DASEN de la Drôme une dérogation afin de passer le rythme des écoles publiques du groupe scolaire Roger Marty à quatre jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) selon les horaires suivants : 8h30-11h30 et 13h30-16h30.

Sens du vote :

1 voix contre : André KEMPF

3 abstentions : Xavier CHOVIN, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCCQ

14 voix pour

8. Domaine - Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public

Les travaux effectués pour créer un accès au multi-accueil et une dépose-minute prévoient de l'éclairage public. S'agissant d'une compétence intercommunale, il est apparu plus judicieux que la commune et Valence Romans Agglo conventionnent afin que la commune réalise les travaux pour le compte de l'agglomération. Les frais avancés par la

commune seront remboursés par l'agglomération.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention et tous actes afférents.

Sens du vote : unanimité

9. Valence Romans Agglo – Servitude de passage au bénéfice de Valence Romans Agglo

Valence Romans Agglo souhaite établir une servitude de passage d'une canalisation d'eaux usées sur deux parcelles appartenant à la commune et se trouvant toutes deux à Franconnet. Il s'agit des parcelles :

- ZD 192 d'une surface de 18 a 73 ca
- ZD 195 d'une surface de 19 a 10 ca.

Tous les frais, droits et émoluments seront supportés par l'intercommunalité.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention et tous actes afférents

Sens du vote : unanimité

10. Valence Romans Agglo - Rapports d'activités

Le conseil municipal prend acte de certains rapports d'activité 2016 de l'agglomération :

- ✓ prévention et gestion des déchets
- ✓ assainissement collectif
- ✓ assainissement non collectif.

11. Questions diverses

Divers évènements sont annoncés :

- ✓ concert classique avec l'ensemble Confluences samedi 3 mars à la salle des fêtes
- ✓ élections du Conseil municipal enfants le 6 mars
- ✓ vendredi 16 mars, conférence-débat sur le Linky à la salle des fêtes
- ✓ cérémonie du 19 mars à 18h au monument aux morts
- ✓ Festival d'un jour le 19 mars à la salle des Fêtes
- ✓ Comédie itinérante de Valence le 21 mars à la salle des fêtes
- ✓ rencontre des élus avec Célia de LAVERGNE, député de la circonscription, le 22 mars à 17h à Montvendre.

Alain TERRAIL rapporte qu'une réunion organisée par le SDIS s'est tenue pour préciser le cadre réglementaire de la lutte contre les incendies. Depuis le 1er janvier 2018, un règlement départemental a été élaboré. Les communes ont désormais à charge de gérer cette défense extérieure et mettre en place un schéma communal de défense (contrôle des points d'eau incendie et modalités à mettre en œuvre pour mettre à jour les données) ainsi qu'identifier les risques. Cela impliquera de recourir à des compétences extérieure et entraînera donc des dépenses supplémentaires. Il y a actuellement 45 bouches incendie.

L'UCMV sur le podium aux championnats de France de cyclo

Le samedi 13 et dimanche 14 janvier 2018, l'UCMV était au championnat de France de cyclo-cross à Quelneuc dans le Morbihan, avec les sélections de Dylan Vasnier (espoirs hommes), de Théo Degache (juniors hommes) et Léa Curinier (juniors dames) en comité régional Auvergne Rhône-Alpes.

Dylan Vasnier a effectué une belle course et se retrouve 33^{ème} au final.

Théo Degache est la véritable surprise de ces championnats de France. Parti en dernière ligne, il effectue une « course parfaite » et se retrouve à l'avant à lutter avec les meilleurs.

Il termine ce championnat à la 6^{ème} place, 2^{ème} junior première année. Léa Curinier a répondu aux attentes. Partie pour monter sur le podium, elle lutte d'abord pour le maillot tricolore.

La ténacité de la vainqueur Pasquine Vanderhouten (Occitanie) la place en troisième position.

Malgré une chute deux tours avant la fin de la course et le retour prononcé de la provençale Martine Allione, Léa résiste jusqu'au bout en plaçant de nouvelles accélérations et parvient à décrocher la médaille de bronze.



Club de passionnés

Dans le cadre de la journée nationale des véhicules d'époque du **29 avril 2018**, le **Club Auto Loisir Montmeyranais** tient à s'associer à cette manifestation.

Pour ce faire, avec le concours de la mairie de Montmeyran et en particulier de Monsieur Pierre LOUETTE 1^{er} adjoint, nous organiserons une présentation de véhicules anciens sur la place de la mairie ; tous ces véhicules faisant partie de notre patrimoine industriel.

Seront présentées des voitures françaises et étrangères mais aussi des tracteurs et des deux roues. Des animations vous seront proposées autour des véhicules.



Dès maintenant notez la date et venez nous rejoindre **place de la mairie à Montmeyran de 9H00 à 17H00**

Club Auto Loisir Montmeyranais
chemin de la Motte 26120 Montmeyran

Calm26@outlook.fr



calm

tel. 06 07 71 07 76 & 06 33 82 90 57

La 5ème édition de la Drome Classic

La 5ème édition de la course cycliste "Drôme Classic" a eu lieu le 25 février 2018. Cette course est inscrite au calendrier UCI (union cycliste Internationale) Europe Tour 2018 en catégorie 1.

Après avoir parcouru 209 kilomètres par un temps glacial et avec un méchant vent du nord, les coureurs ont disputé l'arrivée à Livron.

C'est Lilian Calmejane de Direct Energie qui s'est imposé.



Le peloton est passé à 3 reprises dans le village par le chemin de l'Oye.

Merci aux signaleurs bénévoles qui ont sécurisé la traversée de Montmeyran

André KEMPF

L'amicale boule Montmeyran qualifiée pour les demi-finales du championnat de la Drome des A S

Ayant terminé en tête de leur poule, dans le secteur des Monts du Matin, notre équipe se trouvait qualifiée pour disputer le championnat de la Drôme.

En huitième de finale : victoire contre le Val de Drôme, en quart de finale : Montmeyran affrontait la sympathique et talentueuse équipe de Crest. Difficile victoire de notre équipe sur nos amis Crestois (21 à 19).

Marc Risoans co-président du club, responsable de cette équipe et présent sur le terrain, peut être satisfait de ses joueurs.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de cette compétition et peut-être une qualification pour



le championnat de France, mais il faut franchir les demi-finales !!!

G Pelurson

Les associations de Montmeyran

Via Musica

Cette association culturelle a été créée officiellement le 1^{er} juillet 2006. Ses objectifs sont simples : faire connaître, découvrir, approfondir, aimer et promouvoir notre patrimoine musical. Depuis une douzaine d'années, Via Musica convie les amateurs de musique à des causeries. Avec talent et passion, Francis Dahl sait alterner *commentaires* éclairés et *extraits musicaux* toujours judicieusement choisis.

Empreintes d'humour et d'anecdotes édifiantes, ces soirées séduisent autant le novice que le mélomane averti ou le connaisseur.

Les thèmes abordés sont variés :

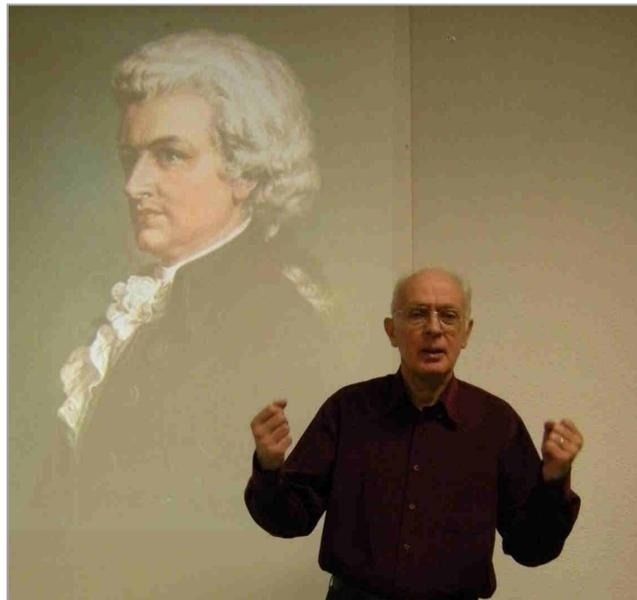
- ✓ hommage à un compositeur ou à un interprète
- ✓ compositions caractéristiques d'une époque, d'un pays ou d'une forme musicale
- ✓ liaison avec une saison ou un temps particulier de l'année

De plus, une *projection d'images* en corrélation avec le thème, permet à l'auditoire d'être plongé dans une ambiance idéale pour savourer tout le charme et l'essence de la musique.

Les conférences de Via Musica se déroulent dans une salle communale, ou l'été dans l'auditorium de verdure de Blagnat-ouest à Montmeyran (Drôme). Ces soirées culturelles sont particulièrement enrichissantes et toujours conviviales.

La saison musicale 2017/2018 a démarré en octobre dernier. Quatre conférences ont déjà eu lieu. Les 2 prochaines soirées qui vont se dérouler les **samedi 21 avril et 26 mai** à 20H00 à l'Espace Ménageon à Chabeuil, auront pour thèmes, l'œuvre instrumentale de Haendel, et les symphonies de Frantz Schubert.

Les "rendez vous de l'été 2018" sont fixés les **jeudi 19 juillet et 9 août** à 20H30, à l'auditorium de verdure de Blagnat-ouest à Montmeyran. Les thèmes prévus : la voix du violoncelle et les symphonies de Félix Mendelssohn. Pour toutes ces soirées, la participation est libre.



A noter que Via Musica est toujours à la recherche de nouveaux lieux. Vous êtes un particulier ou une association et désirez une conférence musicale, Francis Dahl est prêt à se déplacer pour vous faire partager sa passion et ses connaissances.



L'association compte une cinquantaine d'adhérents ;
L'adhésion est à 5 euros.

Le bureau : Yvelise Valla, présidente,
Rita Imbert, secrétaire,
Pierrette Platier, trésorière.

Contact : 04 75 59 31 39
e-mail : viamusica@free.fr
site : <http://viamusica.free.fr>

Découvrir avec Vous : Assemblée Générale du 10 février 2018

Les membres de « Découvrir avec vous » avaient rendez-vous le samedi 10 février chez le traiteur JL Mathias à Chabeuil pour leur assemblée générale annuelle. 21 personnes étaient présentes ou représentées à cette assemblée générale.

Rapport moral

Serge BES président expose le rapport moral : Découvrir avec vous a proposé en 2017 une palette de 4 manifestations culturelles et festives de grande qualité. Concert philharmonique, exposition de peintures et sculptures, marché d'automne et marché artisanal de Noël. Découvrir avec vous a participé au forum des associations et à la fête des places.

Rapport financier

Carole de JOUX, trésorière, présente le rapport financier à l'aide des **tableaux « Bilancier »** et des **« comptes bancaires »**.

Le bilan des manifestations est positif et bénéficiaire. Une bonne gestion des stocks permet de gérer au mieux les achats. Les comptes bancaires sont ainsi confortés à un niveau permettant une vision sereine de l'année 2018.

Agenda des manifestations

Guy de JOUX, secrétaire, expose le calendrier 2018.

Quelques nouveautés : la première exposition photos et un projet de déplacement des marchés d'automne et de Noël sur le bas de la salle des fêtes pour éviter le blocage des voies de circulation.

Renouvellement du bureau

Pas de renouvellement cette année. Tous les membres ont été élus il y a moins de 3 ans et restent à leurs postes respectifs.

Conclusion

2017 a été une bonne année, notamment financière du fait de la qualité de nos manifestations et des



exposants, de la fidélité de nos visiteurs, de la météo, et d'une bonne gestion. Ceci nous permet d'envisager des investissements dans des outils pour l'amélioration de nos prestations malgré une diminution de notre subvention en 2018.

Nous restons tributaires des conditions climatiques, même si nous nous équipons petit à petit pour faire face aux aléas. En progressant, l'association a un surcroît de travail et de nouvelles bonnes volontés pour nous aider nous permettraient de gagner en sérénité pour le bon déroulement des manifestations.

Le président rappelle que le calendrier de nos manifestations étant connu en début d'année, il est véritablement nécessaire que chacun prenne ses dispositions pour être présent dans les temps forts.

L'année prochaine, les 10 ans de DAV nous font réfléchir à ce que nous pourrions faire d'exceptionnel.

Le président termine par ses remerciements à nos visiteurs, aux bénévoles, à la presse locale, aux commerçants, et à la mairie et à Monsieur le maire Bernard BRUNET en particulier. Cette réunion s'est terminée par un repas convivial sur place.

Serge BES

**Le Centre de Secours de la Raye organise
une formation de secourisme PSC1 dans ses locaux
Le samedi 26 mai 2018 de 8H à 18H00.**

Ce stage est ouvert à tous . Pour se renseigner et s'inscrire :

06-20-08-09-54

06-64-77-35-75

Ecole maternelle publique Roger MARTY

INSCRIPTIONS ET ADMISSIONS pour l'année scolaire 2018/2019

Inscription en mairie à partir du 23 avril 2018 :

Elle concerne les enfants qui n'ont jamais été scolarisés à l'école Roger Marty et qui sont nés en **2013, 2014, et 2015**, de grande, moyenne et petite sections. Les inscriptions pourront se faire en mairie à partir du 23 avril 2018. Les parents voudront bien s'y présenter, muni du livret de famille et du carnet de santé. L'admission à l'école se fait ensuite lors des permanences organisées à cet effet (voir ci-dessous). Même démarche pour les enfants nés en **2016**, de toute petite section, (sous réserve d'admission définitive voir ci-dessous)

Pour les enfants nés en 2016 : Après inscription se présenter également avec la fiche délivrée en mairie, et le livret de famille, aux permanences fixées ci-dessous. **Il ne s'agira, dans l'immédiat, que d'une pré-admission.** La décision d'admission définitive sera prise éventuellement mi-juin, si l'effectif global de l'école le permet. Les familles seront informées aussitôt.

Si l'admission était confirmée, elle se ferait dans la limite des places disponibles et selon une organisation pédagogique adaptée aux enfants de cet âge. La scolarisation des enfants de toute petite section (2016) ne pourrait se faire que le matin.

Permanences pour l'admission à l'école maternelle

R. Marty du lundi 14 mai au vendredi 1 juin 2018 :

Enfants nés en 2013, 2014, 2015, se présenter avec la fiche d'inscription délivrée en mairie et le livret de famille, aux permanences fixées ci-dessous pour l'admission à l'école maternelle : **lundi 14 mai de 16h30 à 18h, mardi 15 mai de 16h30 à 18h, jeudi 17 mai de 16h30 à 18h, vendredi 18 mai de 8h30 à 11h40 et de 14h05 à 16h30, mardi 22 mai de 16h30 à 18h, mercredi 23 mai de 8h30 à 11h40, jeudi 24 mai de 16h30 à 18h, vendredi 25 mai de 8h30 à 11h40 et de 14h05 à 16h40, lundi 28 mai de 16h30 à 18h, mardi 29 mai de 16h30 à 18h, jeudi 31 mai de 16h30 à 18h**

Les familles sont invitées à inscrire leur enfant durant ces permanences et au plus tard le vendredi 1/06 pour permettre l'organisation pédagogique anticipée de l'école.

Après ces dates, prendre rendez-vous auprès du directeur : 04.75.59.41.63

Avenue du Vercors - 26120 MONTMEYRAN
ce.0260781h@ac-grenoble.fr

Votre agenda d'avril

Lundi 2

Corso de Pâques

Dimanche 7

BOULES - Challenge BADAR

Lundi 9 au vendredi 13

TCM - stages enfants et jeunes

Samedi 14

USM - soirée pizza - stade de la rivière

Lundi 16 au vendredi 20

TCM - stages enfants et jeunes

USM - stages enfants

Samedi 28

PAROISSE PROTESTANTE

Dimanche 29

CALM - exposition véhicules anciens place de la mairie 9 -17h

État Civil

Avis de naissance

Sohan GUERDENER

Né le 11 janvier 2018

Avis de décès

Jean Claude EYRAUD (78 ans)

Décédé le 23 février 2018

À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

10 avril 2018

fdc-montmeyran@orange.fr

La boucherie VICAT viendra désormais rejoindre les autres commerçants lors du marché le mardi matin



Assemblée générale de la médiathèque

Jeudi 5 avril à 18h30

L'équipe de la médiathèque



Stage d'Avril 2018

Comme chaque année et chaque vacances scolaires, le club de l'US Montmeyran organise des stages multisports pour les enfants nés de 2005 à 2009. Lors de ces stages les enfants passent d'excellentes journées en compagnie des autres stagiaires et des éducateurs du club. Ils peuvent ainsi profiter des activités proposées : piscine, bowling, jeux autour du ballon, cinéma ou autres. Pour plus de renseignements ou pour connaître les modalités d'inscription contacter le salarié du club ou rendez vous sur notre site internet.

Séjour de Pentecôte 2018.

Comme chaque année les jeunes de l'école de football participent à un séjour pour Pentecôte. Cette année celui-ci tombe en Mai, plus précisément du 19 au 21. Les U9-U11-U13 mais aussi les U15 pour cette année auront donc le plaisir de fouler la pelouse de Vias dans l'Hérault. Les jeunes seront placés dans un camping en mobil home et participeront à un tournoi national. Ils pourront bien entendu profiter des animations du camping et de la plage lors de leur temps libre. Nous leur souhaitons d'ores et déjà bonne chance et bon séjour pour les inscrits.



Ravioles, foie gras et bateau à roue... Jeudi 07 juin 2018

9h10 départ de MONTMEYRAN direction MOURS SAINT EUSEBE pour une visite autour de la fabrication de ravioles de la « Mère Maury».

Puis, direction MARCHES et visite commentée de la Ferme des Payres, spécialisée dans l'élevage de l'oie.

Déjeuner sur le site Les Payres, autour de l'Oie et de la Truffe

L'après-midi, vous partirez à la découverte du jardin des Fontaines pétrifiantes accompagné d'un guide.

Puis à 16H00 embarquement pour une croisière en bateau à roue, exceptionnelle et conviviale au pied du Vercors, entre les villages de La Saône en Isère et Saint Nazaire en Royans dans la Drôme et, sur un bateau à

STAGE D'AVRIL
LUNDI 16-MARDI 17-MERCREDI 18-
JEUDI 19 ET VENDREDI 20
AVRIL 2018

LES PLACES
SONT LIMITEES à 16

Catégories U9 (2ème année) - U11-U13

4 séances foot - Cinéma - Piscine - Jeux - Journée Surprise

TARIF: 130 euros (110 euros 2ème enfant) pour licencié USM.
140 euros enfants hors USM
Séances - Repas - Activités - Surprises

CONTACT: Benoît Imbert 06.88.00.84.26 - unionsportivemontmeyran@orange.fr

Les rencontres à venir à domicile :

07 Avril :

U15 – Réception de Bourg les Valence FC à 15h30

08 Avril :

Seniors A – Réception de Portes Les Valence à 15h00

Séniors B – Réception de Le Cheylard 2 à 13h00

Nous suivre...

Vous pouvez nous suivre à chaque seconde sur notre site internet <http://footusm.fr/v2/> ou bien sur notre page Facebook « US Montmeyran ».

Nous sommes aussi joignables à l'adresse mail suivante unionsportivemontmeyran@orange.fr ou au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.



l'architecture insolite qui donne à votre excursion un air de Louisiane

17h30 débarquement à Saint Nazaire en Royans et retour vers BEAUMONT puis MONTMEYRAN aux environs de 18h30

Prix par personne

Adhérent	50.00€
Non Adhérent	75.00€

Inscription jusqu'au 17 mai 2018 auprès de :

Monique DUGAIT 06.77.95.33.93
Liliane TOUTOY 04.75.80.03.89

CORSO DE PÂQUES

Lundi 2 avril 2018

Départ du défilé à 10h avec les enfants de MONTMEYRAN



Réception des Miss à 10h30 à la salle des fêtes où vous serez offerts café et gourmandises

Le stationnement des véhicules sera interdit de 9h à 11h30 dans la Grande Rue, rue Masserolle et la place de la Poste

Réservée aux enfants de 2-13 ans

LUNDI 02 AVRIL **APRÈS LE DÉFILÉ**

CHASSE AUX OEUFS

CORSO : rendez vous à 9h30 devant l'ancienne station service

Chasse aux oeufs à 10h30 parc de la salle des fêtes

2 zones de chasse
2-5 ans et 6-13 ans
5 oeufs trouvés = 1 sachet de chocolats

un événement **PROPOSÉ et ORGANISÉ** par le

Belle réussite pour la soirée organisée par les artisans commerçants

Le 9 mars, près de 200 montmeyranais avaient répondu présents à l'invitation, faite par les artisans commerçants.



Le concert a été donné, à la salle des fêtes, par les "Forget Me Note", groupe grenoblois constitué de cinq filles, jouant, dansant et chantant à capella.

La soirée s'est terminée dans une ambiance conviviale, autour des chouquettes et des tartes aux pommes confectionnées par Quentin Leroux, notre boulanger pâtissier montmeyranais.



L'association des artisans commerçants envisage de proposer une autre manifestation l'an prochain. A suivre...

Les artisans commerçants

Le MARCHÉ de L'EMPLOI

CDI - CDD - EMPLOIS D'ÉTÉ avec ou sans qualification

C'EST POUR TOUS!

Venez avec plusieurs CV

JEUDI 19 AVRIL 2018

9H > 16H
Parc des expositions VALENCE

Valence ROMANS AGGLO

JOBS D'ÉTÉ ET MOBILITÉ INTERNATIONALE

PIJ Point Information Jeunesse

5 ateliers
Information
Aide à la recherche
Du 28 mars au 16 mai 2018

De 14h à 17h

- 28/03 | Bourg-de-Péage
- 12/04 | Valence
- 13/04 | Portes-lès-Valence
- 25/04 | Bourg-lès-Valence
- 16/05 | Beaumont-lès-Valence

+ d'infos :
Contactez les animatrices du PIJ :
07 61 59 78 51 / 07 61 33 27 64 /
06 81 80 23 70
www.valenceromansagglo.fr

Valence ROMANS AGGLO

Conseil Départemental d'Accès au Droit

BIENVENUE CHEZ LE NOTAIRE

JOURNÉE D'ACCÈS AU DROIT
Consultations personnalisées et gratuites

LES 101 NOTAIRES DE LA DRÔME
vous accueillent dans leurs études
et vous offrent des conseils

Mercredi 25 avril 2018
de 9 heures à 12 heures

Prenez rendez-vous avec
un notaire proche de chez vous
Annuaire sur www.passezalacte.com

Couple / Famille / Immobilier / Patrimoine / Transmission / Entreprise

Notaires de la Drôme

Gala de danse Modern Jazz

MJC MONTMEYRAN

Samedi 2 juin 2018—20h00
Théâtre le Rhône
BOURG-LES-VALENCE

Réservation à la MJC aux heures
d'ouverture du secrétariat
(Fermeture pendant les congés scolaires) :

Lundi : 14h - 17h30 ,
Mercredi 14h - 17h30
Vendredi 9h15-12h15

Tarifs : adultes 8€
13-18 ans 6 €
6-12 ans 4€
- 6 ans gratuit